

## Echeances pret professionnels reclames quatre apres vente commerc

Par piupiu22, le 20/06/2013 à 18:17

Bonsoir,

J'ai vendu mon fonds de commerce a perte en septembre 2009 La banque qui avait consenti le prêt s'est effacé devant le bailleur en renonçant a son privilège et n'a récolté que le reste au marc le franc. Quatre ans après elle me réclame le reste du, plus les intérèts qui représente le double de la somme due.Depuis quatre ans je faisais un versement de 30 €

Que dois je faire? merci